

**Coopération entre gouvernement,
coopératives et entreprises privées
~ Exemple de la riziculture japonaise ~**

Université agronomique de Tôkyô
ITAGAKI Keishirô

Importance de la coopération entre gouvernement, coopératives et entreprises privées pour le développement de la riziculture

● La riziculture au Japon

1. Pour l'agriculture japonaise, le riz est une culture alimentaire centrale
 - Pour les agriculteurs, il s'agit d'une source de revenus principale et stable
2. Pour les Japonais, il s'agit de la culture destinée à l'alimentation principale
 - Il occupe une position centrale en terme de sécurité alimentaire
3. C'est la culture la plus adaptée au climat japonais
 - Celle-ci est adaptée à une utilisation optimale des ressources et à la préservation de l'environnement

☞ Ainsi, la riziculture a toujours occupé une place importante au Japon

- Importance de la coopération entre gouvernement, coopératives et entreprises privées
 - ☞ Le développement et la diffusion de technologies, l'aménagement d'infrastructures, la fourniture d'investissements agricoles, ainsi que la promotion de la formation des agriculteurs à l'initiative du **Gouvernement** ont été indispensables au développement de la riziculture.
 - ☞ D'autre part, la mise en place d'**organisations d'agriculteurs** (tels que les Coopératives agricoles du Japon (JA)) a été rendu nécessaire en tant qu'organes exécutifs de ces programmes gouvernementaux.

☞ Afin d'assurer la production et la distribution des semences, la vente de riz et la fourniture régulière de facteurs de production tels que les fertilisants, les produits phytosanitaires et les machines agricoles, des chaînes de valeurs, mises en place par les coopératives et les entreprises privées ont été mises à contribution.

On peut dire que la riziculture japonaise s'est développée par une collaboration étroite entre le Gouvernement, les coopératives et les entreprises privées sur le terrain; cette coopération a apporté un soutien aux producteurs de riz, en tant qu'environnement extérieur.

Les riziculteurs bénéficient de nombreux soutiens extérieurs

- **Soutien sous forme de développement et de diffusion de technologies**
 - ① Développement de variétés améliorées, production et distribution de leurs semences
 - ② Fourniture de facteurs de production et mise en place d'appareils et d'installations
 - ③ Technique de désherbage et de lutte contre les nuisibles et les maladies.
 - ④ Techniques d'amélioration de la fertilité des sols
 - ⑤ Traitements post-récoltes au niveau des agriculteur (notamment battage, séchage, et stockage approprié du paddy)
 - ⑥ Mise en valeur des sous-produits du riz

- **Soutien sous forme d'aménagement et d'entretien des infrastructures**

- ① Réparation et mise en place de nouvelles infrastructures d'irrigation et d'évacuation d'eau
- ② Mise en valeur et aplanissement des rizières, ainsi qu'apport de terre.
- ③ Réhabilitation des rizières vétustes et assèchement des rizières humides
- ④ Entretien et construction des routes d'accès
- ⑤ Construction d'installations tels que des hangars pour les machines, pépinières et séchoirs collectifs

- **Soutien consistant en la fourniture d'investissements agricoles**

- ① Crédits à long termes et à faible taux, mensualités des remboursements fixes.
- ② Développement de systèmes de fourniture de crédits, et amélioration de l'accès à leur marché
- ③ Mise à disposition d'un programme d'assurance récolte appelé "Kyôsai"

- **Soutien sous forme de formation des agriculteurs**

- ① Faciliter l'acceptation de nouvelles techniques ou idées
- ② Encourager le développement de la capacité à découvrir soi-même les problèmes, et y apporter une solution
- ③ Accroître la capacité à recevoir les informations, et les transmettre
- ④ Développer les capacités de communication entre agriculteurs

- **Aide sous forme de mise en place d'organisations d'agriculteurs**

- ① Mise en place d'organisations tenant compte des conditions socioculturelles
- ② Formations d'organisations dont les avantages (fonctions économiques) sont perceptibles
- ③ Suggestion du "*How to*", de la dynamisation des organisations
- ④ Formations de réseaux et de liens entre de multiples organisations

- Soutien sous forme de mise en place de chaînes de valeurs

- ① Mise à disposition d'informations du marché
- ② Engagements visant à l'amélioration de la qualité
- ③ Formation au traitement post-récolte
- ④ Instauration d'appellations et dépôt de marques
- ⑤ Stimulation de la consommation à travers la publicité
- ⑥ Stratégies de différenciation, notamment par la "Sécurité"
- ⑦ Mise à profit des systèmes de certification tels que le GAP ou le JAS
- ⑧ Enregistrement et certifications des nouvelles semences améliorées
- ⑨ Amélioration des capacités du personnel en rapport avec les chaînes de valeurs
- ⑩ Accorder des incitations financières aux agriculteurs

Qui fournit le soutien extérieur?

- Soutien sous forme de développement et de diffusion de technologies
 - **Le Gouvernement** (les centres de recherche agricole de l'État et des départements)
 - Collectivités territoriales**
(formateur-vulgarisateurs agricoles)
 - Entreprises privées
(notamment semenciers)
- Soutien sous forme d'aménagement et d'entretien d'infrastructures
 - **Le Gouvernement**
(État, départements et collectivités territoriales)

- **Soutien consistant à la fourniture d'investissements agricoles**
 - Le Gouvernement (État, départements et collectivités territoriales)
 - Coopératives agricoles**
 - Entreprises privées
- **Soutien sous forme de formation des agriculteurs**
 - **Le Gouvernement**
 - (Organismes de formation agricole gérés par l'État, les départements et les collectivités territoriales)
 - Coopératives agricoles
(notamment les responsables de formation à la gestion agricole)

- Aide sous forme de la mise en place d'organisations d'agriculteurs

- Le Gouvernement (État, départements et collectivités territoriales)

- Coopératives agricoles**

- Entreprises privées (sous contrat avec les producteurs)

- Soutien sous forme de mise en place de chaînes de valeurs

- **Entreprises privées**

- Coopératives agricoles

Développement et diffusion
de technologies

Aménagement et entretien
d'infrastructures

Mise en place
d'organisations
d'agriculteurs

Mise en place de
chaînes de valeurs



Agriculteurs

Fourniture d'investissements
agricoles

Formation des agriculteurs

Comment les agriculteurs font t'-ils le lien entre les aides extérieurs et leurs activités?

- L'objectif est de produire du riz qui se vend

- Volume des récoltes et qualité → Paiement d'un prix (revenu brut) élevé
- Faible coûts → Économie des ressources
- $(\text{Prix élevé} \times \text{Volume des récoltes}) - (\text{Faible coûts}) = \text{Hauts revenus}$

- Composition des services de soutiens extérieurs

- ☛ Volume des récoltes et qualité...développement et diffusion de technologies (variétés améliorées), Aménagement et entretien d'infrastructures (par exemple l'irrigation)
- ☛ Prix élevé...Mise en place de chaînes de valeurs (Dépôt de marque)
- ☛ Faible coûts Organisations d'agriculteurs (achat groupé de facteurs de production, utilisation collective des appareils et infrastructures), développement et diffusion de technologies
- ☛ Hauts revenus...Formation des agriculteurs (Amélioration des capacités de gestion)

- **Coûts des services de soutiens extérieurs**
 - En principe pris en charge par les bénéficiaires
 - Octroi de subventions par le Gouvernement
- **Durabilité des services de soutiens extérieurs**
 - Charges financières importantes
 - Réduction des activités
(Personnel, budget, organisation et autres)
 - Augmentation de la charge des bénéficiaires
 - Transfert du Gouvernement et les coopératives agricoles vers les sociétés privées
 - Transition des service de soutien vers une économie de marché

Coopération entre gouvernement, coopératives et entreprises privées

◆ Comment coopérer (Exemple type I)

- ▶ Une nouvelle variété est développée dans un centre de recherche; celle-ci est présentée aux personnes concernées par l'intermédiaire des formateur-vulgarisateurs
 - ▶ Ces derniers, ainsi que les techniciens agricoles des mairies et les formateurs des coopératives agricoles conçoivent un manuel de vulgarisation destiné aux agriculteurs
 - ▶ Les entreprises privées produisent et distribuent les semences, et fournissent les facteurs de production et les appareils en collaboration avec les coopératives agricoles

◆ Comment coopérer (Exemple type II)

- ▶ Les agriculteurs font état de difficultés de culture
 - ▶ Ceux-ci s'entretiennent avec les formateur-vulgarisateurs, les techniciens agricoles des mairies et les formateurs des coopératives agricoles, afin de répertorier les problèmes posés par cette difficulté
 - ▶ Le formateur-vulgarisateur demande une consultation au centre de recherche afin de les résoudre
 - ▶ Le centre donne la solution, qui est transmise aux agriculteurs par l'intermédiaire du formateur-vulgarisateur
 - ▶ Les producteurs se fournissent en matériel nécessaire à la résolution de leurs problèmes auprès de la coopérative agricole ou des entreprises privées

◆ Comment coopérer (Exemple type III)

- ▶ Un agriculteur souhaite se fournir en appareils ou en installations
 - ▶ Il souscrit un crédit de longue durée à faible taux auprès de la coopérative agricole
 - ▶ Fourniture des appareils ou des installations par les entreprises privées
 - ▶ Ces derniers expliquent au producteur le fonctionnement de ses nouvelles acquisitions, et assurent le service après vente ,tels que le remplacement des pièces des appareils ou la maintenance des installations

◆ Comment coopérer (Exemple type IV)

- ▶ Un groupe d'agriculteur achète en commun des appareils ou des installations.
 - ▶ Octroi de crédit et formation technique par la coopérative agricole
 - ▶ Les entreprises privées assurent le service après vente, tels que le remplacement des pièces des appareils, ou la maintenance des installations

◆ Comment coopérer (Exemple type V)

- ▶ Mise en place par le Gouvernement d'infrastructures d'irrigation et d'évacuation d'eau
 - ▶ Souscription de crédit des agriculteurs destinés à couvrir la prise en charge par les bénéficiaires (auprès des coopératives agricoles ou les sociétés privées)
 - ▶ Mise en place de coopératives de gestion de l'irrigation (notamment collectivités territoriales et coopératives agricoles)

◆ Comment coopérer (Exemple type VI)

- ▶ Vente de riz de haute qualité par les producteurs (participation partielle des coopératives agricoles)
 - ▶ Mise à profit des chaînes de valeur à travers les sociétés privées (mise à disposition d'informations, publicité, diversification des débouchés, et octroi de crédits)

Conditions d'une coopération entre gouvernement, coopératives et entreprises privées

1. Maintien de la confiance par l'échange réciproque d'informations
2. Mise à disposition des divers services publics, avec pour objectif la "formation" des producteurs
3. Distribution équitable et transparente des bénéfices tirés des chaînes de valeur, en fonction de la participation de chacun
4. Mise en commun des "informations, connaissances, et intelligence", par l'intermédiaire des réseaux humains
5. Formation d'une opinion publique sur ce que devrait être la riziculture

Le futur de la coopération entre gouvernement, coopératives et entreprises privées

- ◆ Une grande partie des nombreuses prérogatives du Gouvernement seront transférées vers le secteur privé
- ◆ Les différentes fonction des coopératives agricoles, sur un pied d'égalité avec les entreprises privées, seront soumises à concurrence
- ◆ Pour les agriculteurs, les services fournis de l'extérieur pourront être librement sélectionnés, après être passé par le filtre du marché
- ◆ Le rôle du Gouvernement semble se recentrer sur la fourniture de services et de biens publics, que ne peuvent assurer les entreprises privées, ainsi que sur la mise en œuvre de politiques, comme la garantie des revenus ou la protection de l'environnement

Recommandations aux pays de l'Afrique subsaharienne (I)

- La manière de coopérer et les approches diffèrent en fonction de l'importance du riz et de l'environnement de culture (rizières irriguées, bas-fonds ou champs pluviaux)
- La priorité accordée à l'investissement à la mise en place des services de soutien extérieurs est très variable en fonction des pays
- L'augmentation de la production de riz s'appuyant davantage sur l'accroissement des récoltes que sur celle des surfaces cultivées, la fourniture d'un ensemble de techniques concernant les variétés, l'irrigation, et la fertilisation s'impose (révolution verte africaine)
- Les traitements post-récoltes bénéficient d'une priorité d'investissement élevée, afin de réduire les pertes au maximum

Recommandations aux pays de l'Afrique subsaharienne (II)

- Améliorer les capacités des responsables politiques, des chercheurs (notamment en production de semences), des responsables de la diffusion et des dirigeants agricoles
- Clarifier les MOFF entre les parties prenantes de la chaîne de valeur, afin de mettre en place, pour l'ensemble de celle-ci, une stratégie efficace d'augmentation de la production du riz et de sa distribution convenable, ainsi que la distribution équitable des bénéfices
- Élaborer des techniques de production du riz et un système de rotation des cultures tenant compte de l'environnement.
- Intégrer efficacement dans les chaînes de valeur les initiatives économiques dynamiques dont disposent les sociétés privées à travers la vente sur les marchés

Conclusion

- ◆ Le développement de la riziculture dans les pays de l'Afrique subsaharienne (Membres de la CARD) serait très difficile sans la coopération entre les gouvernements, les coopératives et les entreprises privées
- ◆ Ses prérequis sont l'amélioration des capacités des gouvernements, des coopératives et des entreprises privées, ainsi que la mise en place d'une chaîne de valeur réactive
- ◆ Pour le soutien au développement de la riziculture issu de la coopération entre gouvernements, coopératives et entreprises privées, il serait souhaitable de définir des priorités en fonction des spécificités de production liés à l'environnement, ainsi qu'aux conditions socioéconomiques de la région
- ◆ Il serait opportun que la forme de coopération optimale soit collectivement définie, notamment en concertation avec la CARD ou le PDDAA